

Communiqué de presse

Le 12/03/2026

Energies renouvelables

Au MIPIM, l'Agglomération Cannes Lérins présente les projets énergétiques majeurs de son bassin de vie

Mercredi 11 mars 2026, l'Agglomération Cannes Lérins a présenté aux professionnels de l'immobilier et de l'aménagement présents au MIPIM à Cannes, les projets énergétiques majeurs déployés sur le bassin de vie. L'Agglomération cannoise fait partie des rares collectivités à lancer en simultanée trois réseaux de chauffage et de climatisation à énergie renouvelable (thalassothermie, biomasse et récupération des eaux usées). En outre, l'intercommunalité a rappelé la mise en circulation des premiers bus à hydrogène bas carbone cette année.



Présentation des projets énergétiques de l'Agglomération Cannes Lérins © CACPL

Renforcer l'autonomie énergétique du bassin cannois

L'Agglomération Cannes Lérins est engagée dans une démarche **proactive et constante** en faveur de l'**adaptation au changement climatique** et de l'**autonomie énergétique** de son bassin de vie. L'objectif étant de lutter contre la part anthropique du bouleversement climatique, la production de particules fines et de promouvoir les énergies renouvelables.

Par conséquent, le déploiement de **réseaux de chaleur à base d'énergie renouvelables** constitue un levier écologique vertueux pour le développement durable du bassin de vie. A ce titre, l'Agglomération cannoise déploie simultanément – via des délégataires – **trois réseaux de chauffage et de climatisation décarbonés** :

- programme « **Energie Marine Cannes Croisette** » : utilisation de l'**énergie thermique marine** (thalassothermie, 75% d'énergie renouvelable) attribué à ENGIE Solutions. Cela représente un **investissement privé de 38 millions d'euros** pour alimenter les bâtiments de la Croisette et de l'hypercentre cannois ainsi que 17 hôtels et le Palais des Festivals et des Congrès. La mise en service est programmée en **2027** et évitera le rejet de **10 800 tonnes de CO₂** par an.
- programme « **Cannes Bocca Energies** » : **recyclage des déchets de bois** grâce à une chaufferie biomasse (80% d'énergie renouvelable) attribué à IDEX Territoire. Cela représente un **investissement privé de 22,4 millions d'euros** pour chauffer 95 bâtiments dans les quartiers Frayère, Bastide rouge et Roubine. La mise en service est programmée pour l'**hiver 2026-2027** et évitera le rejet de **6 093 tonnes de CO₂** par an.

- programme « **Cannes-Mandelieu Energie** » : **récupération des calories des eaux usées traitées** de la station d'épuration Aquaviva (70% d'énergie renouvelable) attribué à Dalkia. Cela représente un **investissement privé de 23,6 millions d'euros** pour chauffer des logements à Mandelieu-La Napoule et refroidir les salles blanches de la société Thalès Alenia Space. La mise en service est programmée pour **début 2027** et évitera le rejet de **5 202 tonnes de CO₂** par an.

L'ensemble des trois réseaux portés par l'Agglomération représentent **84 millions d'euros d'investissement privé, 28 km de réseau** et permettront **d'éviter l'émission de 22 095 tonnes de CO₂ chaque année**. A terme, ils fonctionneront ensemble au sein d'un maillage performant.

L'ensemble du **réseau de transport Palm Bus est décarboné** grâce au recours actuel à **l'électricité et au biocarburant français** (raffiné à la Mède). En complément, et afin de remplacer progressivement l'usage du biocarburant, l'Agglomération cannoise et ses partenaires de la **société de projet Cannes Lérins Hydrogène** (Hynamics, filiale EDF, Banque des Territoires et SEM Green Energy 06) déploient une **station de production d'hydrogène bas carbone** à Cannes-La Bocca. Les travaux de réalisation de l'ouvrage se sont terminés en fin d'année 2025.

Cette station a la particularité d'utiliser la technologie de **l'électrolyse de l'eau** et **réutilisera les eaux usées traitées** de la station d'épuration. Il s'agit d'une démarche rare en Europe à l'échelle d'une collectivité. Dès 2026, **14 bus rouleront à l'hydrogène bas carbone** ce qui permettra d'éviter le rejet de **3 228 tonnes de CO₂ chaque année**.

